



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION No.: **421-00020**

BY: **Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **JANUARY 28, 2016**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **HONOURABLE JANE PHILPOTT**

Response by the Minister of Health

SIGNATURE
Minister of Parliamentary Secretary

SUBJECT

Pesticides

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government is committed to the health and safety of Canadians, their environment and their food supply. Health Canada's Pest Management Regulatory Agency (PMRA) will continue diligently ensuring that only pest control products meeting our stringent health and environmental standards will be approved for use in Canada. Pesticides are regulated under the *Pest Control Products Act*, which is administered by Health Canada, to protect Canadians and their environment from risks associated with the use of pesticides.

Health Canada makes decisions on pesticide risks based on science and applies strict standards to protect the health of Canadians and their environment. Over 200 types of scientific studies must be submitted before a pesticide is approved.

The PMRA has worked with stakeholders to develop measures to reduce risk to pollinators from exposure to dust generated during planting of insecticide-treated seed. These measures were developed in collaboration with the provinces, pesticide industry, international regulatory authorities, growers, beekeepers, and equipment manufacturers.

The PMRA implemented the following measures for the 2014 planting season for corn and soybean production:

- mandatory use of a new dust-reducing seed flow lubricant;

- adherence to identified safer seed planting practices; and
- enhanced warning statements on pesticide and seed package labels.

Since these measures have been put in place, the number of incidents has declined substantially. Monitoring continues and additional measures will be implemented if necessary.

To address concerns regarding long term effects on pollinators, Health Canada is expediting the re-evaluation of the neonicotinoid insecticides in collaboration with the U.S. Environmental Protection Agency.

Health Canada's PMRA is an active participant in Agriculture and Agri-food Canada's Bee Health Forum in which stakeholders (including grower and beekeeping groups, the seed trade, pesticide and equipment industry associations, and federal and provincial governments) are working together to find comprehensive solutions that will improve pollinator health in Canada. This initiative looks broadly at all aspects of pollinator health, including agricultural pesticide use practices, with the goal of promoting pollinator health and positive interactions between the agricultural and beekeeping industries.

In addition, both federal and provincial governments have made recent investments in research to better understand and to maintain healthy bee populations, including recent federal announcements of funding for research geared towards optimizing the profitability of honeybee colonies and maintaining healthy bee populations, and for a four-year national surveillance project to document the health profile of honeybee colonies in Canada. The Beekeepers Commission of Alberta will undertake the project and will work closely with colleagues in other provinces as the project progresses. The aim of the project is to record the nature, extent and prevalence of diseases, pest organisms and chemical residues in Canadian honey bee colonies. To date, surveillance of this nature has only been done at the regional level; the sector is seeking to expand co-ordination and identify issues that present challenges to bee health across the country.

Health Canada will continue to closely monitor scientific information and other developments related to potential impacts of pest control products on pollinators, not only in Canada and the U.S., but also in Europe, and will take action as needed to further protect pollinators.



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : 421-00020

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 28 JANVIER 2016

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE JANE PHILPOTT

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Pesticides

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement s'est engagé à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, leur environnement et leur approvisionnement alimentaire. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada continuera à faire preuve de diligence afin de s'assurer que seuls les produits antiparasitaires qui répondent à ses normes sanitaires et environnementales les plus strictes et qui ont de la valeur soient approuvés pour utilisation au Canada. Les pesticides sont réglementés en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, qui est administrée par Santé Canada et dont l'objectif est de protéger les Canadiens et leur environnement contre les risques qui découlent de l'utilisation des pesticides.

Santé Canada rend des décisions à l'égard des risques liés aux pesticides en se fondant sur la science et en appliquant des normes strictes afin de protéger la santé des Canadiens et leur environnement. Plus de 200 types d'études scientifiques doivent être présentées avant de pouvoir autoriser l'utilisation d'un pesticide.

L'ARLA a travaillé avec des intervenants à la mise au point de mesures de réduction des risques pour les insectes pollinisateurs afin de les protéger de l'exposition à la poussière générée pendant la plantation de semences traitées aux

insecticides. Ces mesures ont été créées en collaboration avec les provinces, l'industrie des pesticides, des organismes de réglementation d'autres pays, des producteurs, des apiculteurs et des fabricants d'équipement. Pour la saison des semis de maïs et de soja de 2014, l'ARLA a mis en place les mesures suivantes :

- utilisation obligatoire d'un nouveau lubrifiant favorisant l'écoulement des semences à faible émission de poussière;
- adoption obligatoire des pratiques reconnues comme étant plus sécuritaires pour la plantation des semences;
- mises en garde révisées sur les étiquettes de pesticides et les emballages de semences.

Depuis l'adoption de ces mesures, le nombre d'incidents a considérablement diminué. La surveillance se poursuit et s'il le faut, d'autres mesures seront appliquées.

Afin de réagir aux préoccupations soulevées par les effets à long terme sur les insectes pollinisateurs, Santé Canada accélère la réévaluation des insecticides de la classe des néonicotinoïdes qu'elle mène en collaboration avec la United States Environmental Protection Agency.

L'ARLA de Santé Canada participe activement au Forum sur la santé des abeilles créé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, auquel collaborent les intervenants (notamment les groupes d'agriculteurs et d'apiculteurs, le milieu du commerce des semences, les associations de l'industrie des pesticides et des fabricants d'équipement, les gouvernements fédéral et provinciaux) afin de trouver des solutions complètes qui amélioreront la santé des insectes pollinisateurs au Canada. Cette initiative aborde, dans une large perspective, l'ensemble des aspects de la santé des pollinisateurs, dont les pratiques d'utilisation des pesticides agricoles, pour favoriser la santé des pollinisateurs et des échanges fructueux entre les secteurs de l'agriculture et de l'apiculture.

En outre, tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux ont dernièrement investi dans la recherche afin de mieux comprendre les populations d'abeilles et de maintenir leur santé. Par exemple, le gouvernement fédéral a récemment annoncé le financement d'une recherche visant l'optimisation de la profitabilité des colonies d'abeilles domestiques et le maintien de la santé des populations d'abeilles, ainsi qu'un projet de surveillance nationale de quatre ans afin de consigner le profil de santé des colonies d'abeilles domestiques au Canada. La « Beekeepers Commission of Alberta » commencera le projet et travaillera étroitement avec les collègues des autres provinces au fur et à mesure de son déroulement. Le but du projet est de répertorier la nature, l'étendue et la prédominance des maladies, des organismes nuisibles et des résidus de produits chimiques dans les colonies d'abeilles domestiques au Canada. Jusqu'à ce jour, ce type de surveillance n'avait lieu qu'au niveau régional; le secteur cherche à étendre la coordination et à cerner les enjeux qui causent des problèmes de santé aux abeilles d'un bout à l'autre du pays.

Santé Canada continuera de surveiller étroitement les renseignements scientifiques et autres développements sur les effets possibles des produits antiparasitaires chez les insectes pollinisateurs, et ce, au Canada, aux États-Unis et en Europe, et prendra des mesures au besoin afin de mieux protéger les insectes pollinisateurs.